

N°2017-CA-25

- Membres théoriques :  
17  
- Membres en exercice :  
17  
- Membres présents :  
11  
- Pouvoirs :  
4  
- Votants :  
15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME « REHABILITATION ET  
AMENAGEMENT DU CIS DE CANY-BARVILLE »**

Le 19 octobre 2017, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 04 octobre 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (9 membres) avec 11 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Étaient présents :** Monsieur André GAUTIER, Président,

**I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :**

**Titulaires**

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Blandine LEFEBVRE.  
MM. Bastien CORITON, Didier REGNIER, Sébastien TASSERIE, Jean-Pierre THEVENOT.

**Suppléants**

Mme Virginie LUCOT-AVRIL.  
MM. Eric BLOND, Philippe LEROY.

**II. Membres avec voix consultative :**

MM. le Colonel hors classe Jean-Yves LAGALLE, Directeur départemental, le Colonel hors classe Marc VITALBO, Directeur départemental adjoint, le Commandant Luc TACONNET, le Commandant Hervé TESNIERE, le Caporal Thomas BRU, Pascal GRESSER, Payeur départemental.

**III. Membre de droit :**

Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de la Région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime,  
M. Jean-Marc MAGDA, Directeur de Cabinet.

**IV. Pouvoirs :**

Monsieur Gérard JOUAN a Monsieur André GAUTIER  
Madame Florence THIBAudeau-RAINOT à Monsieur Sébastien TASSERIE  
Monsieur Michel LEJEUNE à Madame Sophie ALLAIS  
Monsieur Guillaume COUTEY à Monsieur Bastien CORITON

**Étaient absents excusés :**

Mmes Chantal COTTEREAU, Florence DURANDE, Florence THIBAudeau RAINOT.  
MM. Guillaume COUTEY, Gérard JOUAN, Michel LEJEUNE, Luc LEMONNIER - représenté, le Colonel Thierry SENEZ, le Commandant Samuel PERDRIX - représenté, le Lieutenant Hervé PASQUIER.

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Le présent rapport a pour objet la création de l'autorisation de programme concernant la réhabilitation et l'aménagement du Cis de Cany-Barville.

Afin de soustraire les agents en garde à Saint-Valéry-en-Caux à des risques en matière d'hygiène, il est proposé de les transférer au Cis Cany-Barville.

En conséquence, des travaux d'aménagement doivent être réalisés rapidement au sein de ce centre de sorte à les accueillir dans de bonnes conditions.

Cette opération sera l'occasion de traiter une partie des locaux atteints par la vétusté et résoudre les problèmes de structure impactant un mur mitoyen avec un riverain.

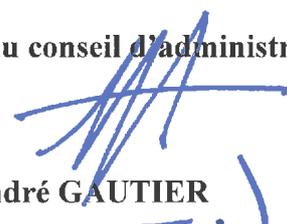
Le planning prévisionnel des travaux invite à proposer des crédits de paiement selon l'échéancier suivant :

Intitulé	Montant Global	Crédits de paiement		
		2017	2018	2019
Réhabilitation et aménagement du CIS de Cany Barville	500 000,00 €	8 000,00 €	442 000,00 €	50 000,00 €

\*  
\* \*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent avec 10 votes pour et 5 abstentions ce dossier.*

Le président du conseil d'administration,

  
André GAUTIER